

Rapport annuel du président de l'ASEA

ADRESSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASEA DU 25 SEPTEMBRE 2020

Chers membres de l'ASEA, chers invités

« Les défis auxquels notre société est confrontée dans le cadre du débat sur le climat, de la migration et du cloisonnement croissant de certains états, combinés à un manque de solidarité dans la société, n'ont pas laissé notre association intacte ! » Cet environnement continuera à nous accompagner tous, à nous occuper et spécialement pour les entreprises qui, en cette période d'incertitudes, en sont à se demander si et comment elles peuvent obtenir suffisamment de travail et de commandes pour pérenniser leur implantation sur la place économique Suisse.

Pour l'Aviation Générale, il est à espérer que les règlements ratifiés récemment apporteront également les allègements souhaités et ne se limiteront pas au défi de l'élaboration de nouveaux manuels et processus. Nous nous en sommes occupés et nous continuerons à le faire et comme vous le verrez, notre activité porte parfois ses fruits.

L'année 2019 a surtout été marquée par les résultats du groupe de travail du comité directeur de l'ASEA sur la réorientation de l'association, les modifications de réglementations dans le domaine de l'Aviation Générale ainsi que les décisions négatives de l'OFAC et SwissMEM.

Environnement économique

L'année 2019 a été plutôt mouvementée pour la plupart des entreprises. La forte concentration, en particulier des constructeurs, qui souhaitent prendre en charge eux-mêmes certaines parties de l'entretien et en obtenir le contrôle direct, a entraîné une nouvelle consolidation, notamment dans le secteur de l'Aviation d'Affaires.

C'est au client de décider et l'avenir nous dira si cette tendance est payante pour les fabricants.

L'environnement économique européen a plutôt stagné et se caractérise toujours encore par une forte politique de bas taux d'intérêts. Les distorsions politiques qui se profilent à l'horizon, ayant des résultats souvent inattendus, n'aident en rien.

Les restrictions commerciales semblent être un moyen de plus en plus utilisé et cela exige de notre part une vigilance constante à tous les niveaux.

Environnement politique et réglementaire

L'une des principales tâches de l'ASEA pour ses membres est d'œuvrer pour un soulagement significatif, cela restera l'une de nos tâches fondamentales à long terme. Laissez-moi juste mentionner et rappeler quelques points :

L'EASA a promulgué diverses modifications législatives au cours de l'année 2019 et le **comité mixte «Suisse-Union Européenne»** les a publiées les 18.03.2019, 06.08.2019 et 10.12.2019, y compris pour notre communauté de l'Aviation Générale.

Il s'agit de :

1. Partie CAO
2. Partie ML (Aéronefs motorisés non complexes)
3. Partie-66 (Licences L)
4. Partie CAMO

L'EASA travaille également sur une version « Part-21 Light » dans le but d'élaborer une réglementation simplifiée et proportionnée pour les avions et produits de sport et de loisirs.

Malheureusement les **modifications souhaitées concernant le règlement Oafa** (ordonnance sur les aides financières à la formation aéronautique) n'ont pas été prises en

compte du tout par l'OFAC et les offices fédéraux concernés. Nous les avons présentées en tant qu'association. Swiss International Air Lines a en parallèle également soumis des requêtes qui, elles non plus, n'ont pas été incluses dans l'ordonnance. L'association a ensuite reçu une lettre officielle de l'OFAC stipulant que les cours Partie-66 qui n'avaient pas encore été commencés, ainsi que le «first-of-type» pouvaient cependant eux aussi être subventionnés jusqu'à 50%. Malheureusement le plafond de subvention n'a pas été relevé comme demandé, mais maintenu à SFr. 8'000! Le nouveau règlement Oafa a été publié le 01.01.2019 et nous avons été très déçu de la mauvaise culture de communication des offices, dommage!

La demande de modification de **l'ordonnance sur les automaticiens** a malheureusement été rejetée par SwissMEM au motif que nous aurions trop peu d'apprentis concernés en Suisse. La modification de l'ordonnance aurait été extrêmement minime (comme précédemment pour les polymécaniciens !) et sur la « Liste de formations professionnelles suisses donnant droit à des crédits dans le cadre de la formation partie 66 » l'automaticien aurait pu bénéficier des mêmes avantages que le polymécanicien en matière de durée de l'expérience pratique requise (4 mois de crédit), crédit bien maigre accordé par l'OFAC si on le compare à l'international (EASA Rule Making Task RMT.0255). Swiss International Air Lines travaille actuellement sur la modification de l'ordonnance sur la formation d'automaticien, 47416 en coopération avec le SEFRI et SwissMEM.

GASCO ([GA Steering Committee](#)) nouvellement sous le statut d'association, continue son implication en notre nom en tant que partie prenante pour la nouvelle Loi Fédérale sur l'Aviation LA – Pour l'instant, nous ne serions toujours encore concernés qu'en cas de fermeture d'un aéroport sur lequel l'un de nos membres exercerait.

La SBAA Suisse (Swiss Business Aviation Association), en tant que représentante de l'Aviation d'Affaires en Suisse, est toujours fortement impliquée dans les problèmes d'attribution de slots et d'accès aux aéroports régionaux. Elle traite également le sujet épineux des taxes sur les émissions de CO2.

Aerosuisse : Il s'avère ici une fois de plus que sur les thèmes récurrents du paysage aéronautique suisse tels que les restrictions concernant les aéroports, de gros projets demeurent à l'ordre du jour et des décisions importantes sont toujours encore en suspens. (Avistrat, Dübendorf, financement du contrôle aérien etc.)

Bien que seules quelques lois nationales soient encore élaborées à Berne, l'influence au niveau national reste extrêmement importante à l'avenir. Une collaboration avec l'OFAC, avec un engagement positif des 2 côtés, favorisera certainement une meilleure culture dans le paysage aéronautique.

Activité du comité directeur

Le comité directeur était composé des membres suivants durant l'année 2019 :

| | |
|-------------------------------|--|
| Claudio Lasagni | Président, Entreprises PME, Air Service Basel |
| Walter Gubler | Président d'honneur |
| Marcel Gisel | Vice-président, directeur |
| Yves Burkhardt | Aviation Générale, Aero-Club |
| Dani Geiser | Entreprises de production, Pilatus |
| René Lauber | Entreprises Hélicoptères, Air Zermatt |
| Zeljko Raisic | Gros-porteurs, MRO, SR Technics |
| Stefan Oser | Gros-porteurs, Airlines, Swiss International Air Lines |
| Jacques Gaillard | Petits avions et Aviation Générale |
| Michael Pleitgen ¹ | Gros-porteurs, Business Aviation, Jet Aviation |
| Place vacante | Aviation Militaire |

¹ Nouvelle proposition pour 2020, Hansueli Wüthrich, Jet Aviation, Basel

Depuis l'Assemblée Générale 2019, le **comité directeur** s'est réuni lors de 3 séances pour traiter des défis statutaires de l'année écoulée. Le groupe de travail, sous la direction de Stefan Oser, a élaboré les recommandations suivantes, jugées bonnes et approuvées par le comité directeur avec toutes leurs conséquences.

1. Stratégie

Le groupe de travail pour la réorientation de l'association a élaboré les propositions suivantes:

1. Création d'une **plate-forme centrale** (IT, journées d'informations, etc.) pour les membres, permettant l'échange mutuel de savoir, de connaissances nécessaires, de spécialistes, d'informations sur des problèmes communs, d'informations de l'association ou encore de **modèles de documents importants** (MOE, SMS, Formulaires etc.) avec encouragement de ces échanges. Cela doit se faire dans une mesure qui lie les membres et incite à être/devenir membre de l'association.
2. Pourvoir **les Postes clés de l'association** avec des personnalités convaincantes, motivées, et ayant des réseaux. Définir pour chaque poste et domaine de responsabilités les tâches et devoirs. En outre, chaque position doit remplir des objectifs clairement formulés (objectifs SMART), qui sont constamment évalués. A cet égard, une attention particulière doit être donnée à une communication transparente, orientée vers les destinataires, qui implique systématiquement les parties prenantes (**Customer Relation Management**) et surtout les partis critiques afin de trouver des solutions. Pour cela, le recours au travail bénévole est préconisé dans une large mesure.
3. Les membres doivent avoir la possibilité de transmettre leurs préoccupations à des **responsables de sections** qui représentent leurs préoccupations et mettent leur compétence, les compétences d'autres membres, du comité directeur, de la direction (en fonction de leur préoccupations) à disposition (Tables rondes...). Si nécessaire, les préoccupations doivent également être consolidées avec d'autres associations.
4. Dans le domaine de la **formation**, des **investissements ciblés** sont nécessaires. L'attractivité des formations et la palette de services doit être constamment évaluée, adaptée, et étendue pour répondre aux besoins des membres (HF, SMS, FOD, etc.) Les outils de formation existants doivent être constamment modernisés afin de maintenir et accroître l'acceptation des membres. A cet égard, il est essentiel que les mesures de formation renforcent le site Suisse. Qu'il s'agisse de simples conversions de licences ou encore de **solutions nationales ciblées** lorsque les exigences européennes sont trop coûteuses ou inappropriées.
5. Toutes les mesures doivent être conçues de manière à ce qu'elles représentent un avantage pour les membres et, par conséquent, en contrepartie directe, favorisent activement l'augmentation du nombre de membres et la réduction du nombre de leur départ.
6. Chaque fois que nécessaire, l'association doit trouver les moyens (**organisations faitières, etc...**) pour accroître son **influence sur la politique et les autorités** de manière à ce que l'action de l'association soit ressentie de manière positive par les membres (voir association des agriculteurs)

2. Directeur

Au cours de l'année, le directeur a participé à plusieurs groupes de travail européens ainsi qu'à l'ECOGAS. Diverses avancées en faveur de l'Aviation Générale ont été obtenues, le directeur se concentrant principalement sur la maintenance. Spécialement dans la **RMT.0255 (Rule making Task) de l'EASA**, qui subit une révision de la partie-66 et de ses AMC/GM (Acceptable Means of Compliance/Guidance Material), les contributions concernant **l'Aviation Générale** ainsi que le système suisse de formation en alternance sont importantes pour l'ASEA.

En ce qui concerne le CAE (**Combined Airworthiness Exposition**), 3 membres de notre association étaient prêts à participer à l'élaboration d'un modèle de manuel fin 2019. Malheureusement à ce moment-là les AMC/GM (Acceptable Means of Compliance/Guidance

Material) qui permettent de savoir exactement ce qui est nécessaire n'étaient pas encore disponibles. En tant que membre de l'ECOGAS nous étions en possession du projet du groupe de travail de l'EASA mais il nous a averti que de nombreuses contributions des diverses autorités aériennes (Stakeholder Involvement) allaient considérablement modifier le document, ce qui a effectivement été le cas. L'AMC/GM a ensuite été publiée début 2020 avec des conseils spécifiques de l'EASA sur la mise en œuvre des changements. Malheureusement la **COVID-19** est ensuite survenue et le directeur a de ce fait élaboré seul un projet qui couvre la « Maintenance» (anciennement (M/F) et la CAM (anciennement CAME) qu'il a soumis à l'OFAC pour approbation. Ce projet de **Manuel Anybody's CAE** est disponible (en anglais) sur la page d'accueil de notre site Internet (uniquement pour les membres qui se sont au préalable enregistrés sur notre page).

En raison de la réorientation souhaitée de l'association et de l'augmentation de la charge de travail y afférant, le directeur, en concertation avec le président, a décidé de démissionner à la fin de l'année 2020, permettant ainsi une nouvelle structure à la tête de l'association.

Résumé et perspectives

Nous avons d'ores et déjà relevé plusieurs défis et voulons continuer ainsi pour le bien de nos membres.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée et vous assure de notre engagement et de notre dévouement sans faille pour les intérêts de nos membres et de l'association.

Je tiens également à remercier mes collègues du comité et tout particulièrement ceux qui ont participé au groupe de travail ainsi que Marcel et Isabelle pour leur soutien actif au cours de l'année.

Bâle, septembre 2020

Claudio Lasagni
Président de l'ASEA